

RECRUTEMENT À LA FONCTION DE CONSEILLER EN FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)

Académie de Strasbourg

ANNÉE SCOLAIRE 2024 – 2025

Appel à candidatures

Un recrutement de conseillers en formation professionnelle (CFP) est organisé en vue de la rentrée scolaire 2024-2025 dans l'académie de Strasbourg.

Vous trouverez ci-joint, une série d'informations concernant ce recrutement.

1 – Personnes pouvant faire acte de candidature

- Les personnels enseignants, d'éducation, d'orientation ainsi que les personnes d'inspection, de direction ou d'administration de catégorie A de l'Education nationale
- Les fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, appartenant à un corps, à un cadre d'emploi ou à un emploi de catégorie A
- Les agents contractuels des Greta
- Les agents non titulaires du secteur public
- Les personnes issues du secteur privé

Les candidats justifieront à minima d'un diplôme ou titre homologué de niveau 6 (bac +3) et auront une expérience dans le domaine de la formation professionnelle.

Son inscrits d'office sur la liste d'aptitude, dès lors qu'ils en font la demande auprès de la DAFPIC de Strasbourg, les CFP qualifiés d'autres académies et les CFP qualifiés n'exerçant plus la fonction au moment du recrutement.

2 – Les fonctions du conseiller en formation professionnelle (*voir annexe 1*)

3 – Procédure de recrutement à la fonction de conseiller en formation professionnelle (*voir annexe 2*)